

La censure et la guerre

L'article ci-dessous a été refusé, sous sa première forme, par la censure française.

La guerre n'était pas sitôt déclarée que tous les gouvernements, sous prétexte de garder secrets les mouvements des armées, se dépêchèrent d'établir la censure. Jusqu'ici, dans la monarchique Angleterre, la censure s'est tenue dans les limites qui lui étaient assignées par les motifs de sa création ; elle ne s'exerce que sur ce qui concerne les choses militaires ; mais chaque Anglais garde intact le droit d'exprimer sa pensée, et même de critiquer ce qui se fait pour la défense.

En France, le public est traité en mineur, ou comme un idiot incapable de s'occuper de ses propres affaires. La censure qui ne devait s'exercer que sur ce qui concernait les opérations militaires, et en tant que cela pourrait fournir des indications à l'ennemi, s'est étendue à toutes les manifestations de la pensée. Non seulement il est défendu de rechercher comment la guerre aurait pu être évitée, mais défense également d'exprimer une opinion sur les clauses qui devront être discutées lorsqu'on traitera de la paix future.

Ce que ne fait pas la monarchique Angleterre ; ce que n'avaient pas osé faire l'Empire de 1870, ni le gouvernement, faussement appelé de la Défense nationale : museler l'opinion publique, un gouvernement républicain composé d'ex-révolutionnaires, de socialistes, l'a fait en un tour de main, sans tâtonner ni hésiter. Dès le premier jour de son existence, la censure a donné la mesure de ce qu'elle était capable de faire.

Bien pire, le gouvernement existant ayant compris que, pour avoir de la force dans le pays il devait s'adjoindre quelques membres socialistes-révolutionnaires, n'ayant pas encore,

comme l'avaient déjà fait la plupart des membres qui le composent, abjuré leurs convictions, a ouvert ses rangs à MM. Sembat, Guesde et Thomas. Et ceux-ci, sans doute, très flattés de l'honneur, au lieu de poser leurs conditions, puisqu'on avait besoin d'eux, d'exiger la suppression de la censure, en ce qui concernait les idées, se sont fait les complices de cette monstruosité qui fait que le peuple doit subir de voir décider de son sort, de son avenir, sans avoir le droit d'intervenir ou de donner son avis. Il doit payer de sa peau, de son argent, mais il est trop bête pour avoir le droit d'exprimer une opinion !

Le pire est que l'opinion publique s'y est soumise. Voilà un an déjà que s'exerce sans appel cette puissance occulte, et ce ne sont encore que de très timides protestations qui se font entendre.

J'admets, à la rigueur, la censure sur les opérations militaires, sur certaines opérations ; quoique, au fond, je crois que certains silences n'ont pas d'autre effet que de tenir le pays dans l'anxiété, engendrant l'inquiétude, le pessimisme; surtout quand on est à même de constater, à leur lecture, le manque de véracité des bulletins officiels.

Par exemple, lorsqu'on empêche de dire que tel régiment est sur le front, en telle localité, n'est-ce pas plutôt enfantin ? Celui-ci étant journellement en contact avec l'ennemi, y a-t-il besoin de la presse alliée, ou de n'importe quelle indiscretion, pour apprendre à ce dernier quelles sont les unités contre qui il a à opérer dans chaque direction ? Les prisonniers qu'il fait, les morts qu'il ramasse sur le champ de bataille lui apportent tous ces renseignements. Il n'y a que les intéressés, les parents, les amis de ceux qui se battent, pour ignorer le sort de ceux qu'ils aiment. Et, sans doute, aussi l'administration qui les y a envoyés, Si on s'en rapporte aux réclamations qui affluent de tous côtés, pour se plaindre que les lettres, les mandats, les colis expédiés aux combattants ne leur arrivent pas.

Je suis d'avis que l'on ne publie pas d'avance le mouvement de troupes, l'attaque que l'on prépare. Pourquoi nous cacher le résultat d'une action, où nous sommes tous intéressés ? Les Allemands n'ont pas besoin de lire les journaux alliés pour apprendre qu'ils ont été attaqués sur tel point, battus sur tel autre, victorieux ailleurs. Mais le peuple intéressé, lui, est, encore une fois, trop bête pour avoir le droit de savoir, Qu'il se fasse tuer, qu'il paie les frais de l'opération, c'est tout ce qu'on lui permet. Et de fait, puisqu'il l'accepte ainsi, je suis tenté de croire qu'il est traité selon ses mérites.

C'est ainsi qu'après quarante ans de République, après presque un siècle d'exercice de suffrage universel, nous avons conservé les mœurs de la monarchie absolue. Par des traités secrets, sans le consulter, on force le pays à des engagements qui le lancent dans d'effroyables conflits ; il est défendu de le constater et de dire qu'il faudrait changer de mœurs.

En ce moment se déroule le drame le plus affreux qui ait bouleversé l'humanité, compromis son évolution. Le pays se bat pour ne pas être écrasé sous la lourde botte de l'Impérialisme allemand, mais il va être piétiné par le talon rouge des courtauds de boutique qui ont chaussé les souliers des courtisans de Louis xiv.

Et le pire est que si on étouffe toutes paroles sensées ayant pour but de rappeler qu'il faut distinguer entre le peuple allemand – qui en ce moment peut bien être un instrument, mais est, avant tout, une victime des maîtres qui l'ont façonné pour en faire un instrument aveugle – et ces mêmes maîtres, qui seuls sont les vrais auteurs de l'épouvantable catastrophe, on laisse la réaction prêcher le meurtre de tout ce qui est allemand, proclamer que la nation allemande doit être effacée de la carte, ou être mise en servitude indéfinie, proférant ainsi, sous le patronage des autorités françaises, les mensonges avec lesquels la diplomatie allemande a réussi à dresser le peuple allemand

contre l'Europe. Nos propres maîtres, par cette attitude inconcevable, se faisant, ainsi, les complices bénévoles – inconsciemment j'aime à l'espérer – des mensonges du parti militariste allemand !

On se réclame de l'intérêt du pays pour justifier ces mesures proconsulaires ! Comme si l'intérêt du pays n'était pas de savoir où il va, de dire ce qu'il craint, ce qu'il veut. Personne, autre que lui, n'a le droit de le dire en son nom, ni de lui mesurer la part de vérités qu'il a le droit de connaître. Nous sommes gouvernés par le système des majorités ; ce n'est, certes, pas le meilleur ; qu'on ne l'aggrave pas en biseautant les cartes. Ce n'est qu'en laissant toutes les opinions libres de se formuler que l'on saura ce que veut réellement le pays, et que sa volonté aura une base raisonnée.

Et la presse, qui prétend être la gardienne de la vérité, le rempart de nos libertés, la presse qui a la prétention d'être une puissance et un sacerdoce, grogne, mais prête le dos à la « correction » : parce qu'on l'a menacée de l'éteindre comme une simple lumière du ciel, la presse se laisse dévorer par ce « chancre mou » qu'elle doit à ses rapports avec l'autorité.

Et cependant, comme ils auraient été penauds, nos gouvernants, si la presse les avaient pris au mot, leur répondant : « Vous nous refusez la liberté de parler, vous ne voulez pas nous laisser dire à nos lecteurs ce qui nous semblera vrai ? Dans ce cas, nous refusons de servir de passeport à vos mensonges, car c'est mentir de ne dire que des demi-vérités. Osez donc nous supprimer ! Si vous ne le faites pas, c'est nous qui ne paraîtrons pas, qui ferons la grève du silence, et, avant de disparaître, en expliquerons nos raisons au public. »

Que l'on s'imagine un gouvernement sans presse, sans autre journal que le « journal officiel », et surtout avec cette

explication que si les directeurs de journaux se refusaient de publier leurs feuilles, c'était pour ne pas mentir à leur conscience !

La conscience d'un journaliste, d'un directeur de journal, par-dessus le marché ! Voilà le point faible de la question. S'ils avaient eu l'énergie d'agir ainsi, le gouvernement, devant l'inquiétude du public, aurait mis les pouces avant qu'une semaine se fut écoulée ; c'est à genoux qu'il serait venu demander aux directeurs de journaux de revenir sur leur décision.

Oui, mais... pour cela il aurait fallu que les propriétaires de journaux fissent passer l'intérêt de la vérité, du bien public, avant le leur ; il aurait fallu des journalistes ayant souci de la dignité de leur profession. À la tête des journaux, nous n'avons que des tripoteurs d'affaires, des politiciens en mal de devenir ministres ; que des larbins à tout faire en guise d'écrivains. Et, il faut bien l'ajouter, une opinion publique qui, peut-être, pense quelque chose, mais n'en a nullement l'air, puisqu'elle souffre qu'on la traite comme trop faible de jugement pour lui laisser le droit de s'exprimer sur les affaires qui la concerne.

[/J. Grave/]